

ARRETE N° 2021-04

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION (INSPE), MADAME BRIGITTE MARIN**

**POUR LES OPERATIONS DE CERTIFICATION DU « SERVICE FAIT VALORISE » DANS L'APPLICATION
SIFAC**

La Directrice de l'Inspé, Madame Brigitte Marin

- Vu les articles L.713-9 et R.719-80 du Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 Novembre 2012 à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil ;
- Vu le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil.

ARRETE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée pour effectuer la certification dans l'application SIFAC du « Service Fait Valorisé » aux personnes désignées dans le tableau ci-dessous :

Délégués		Fonctions occupées	Composante
BERROUS	MARIE	Responsable financière	INSPE
OUAHRANI	SALIMA	Adjointe au RF	INSPE
GEYSLS	JOELLE	Gestionnaire finances	INSPE

Article 2 :

Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 08 janvier 2021

**La Directrice de l'Inspé
Madame Brigitte Marin**

